

Journée d'Action - ROANNE
Mardi 05 Novembre 2013
Intervention Jean-Paul LARESE
Secrétaire Général - UD CGT 74

Camarades,

Tout d'abord un salut fraternel de la CGT Haute-Savoie.

Notre présence ce jour à Roanne témoigne évidemment de notre entier soutien à nos 5 Camarades, mais vise surtout à exprimer notre colère face à cette politique qui tente par tous les moyens de faire taire la CGT, de faire taire notre organisation, de briser le dernier rempart de protection des Travailleurs.

Pour le patronat, soutenu totalement par ce Gouvernement qui ose encore se dire de gauche qui s'était engagé à voter une loi d'amnistie, qui avait promis le changement, qui pour orchestrer tout ça a nommé Valls, pour eux il est insupportable que des Femmes, des Hommes, une organisation, se mettent au travers de leur ambition de tout casser, de tout briser, d'écraser les acquis.

Alors, ils utilisent leur dernière arme : LA RÉPRESSION sous toutes ses formes.

En Haute-Savoie, il a suffi d'écrire un tract, distribué à 15 exemplaires avec comme titre NON À L'ESCLAVAGE, pour qu'un petit patron porte plainte pour diffamation....

Plus grave, la justice a soutenu cette initiative.

Le contenu de notre tract, qui dénonçait des conditions de travail d'un autre âge, une exploitation du type «Germinal» n'a jamais été mis en cause, mais cette justice a tranché. Mon Camarade Luc et moi-même sommes condamnés pour diffamation.

Condamnation qui interroge aujourd'hui sur une question de fond, sur un droit essentiel, LE DROIT D'EXPRESSION, LE DROIT de dénonciation sans lesquels, et chacun en est conscient, difficile voire impossible d'organiser l'action.

Le tract reste un outil principal et en s'attaquant à cet outil, Patronat et Gouvernement ne se trompent pas de cible.

En Haute-Savoie, et nous le disons clairement aux salariés, L'ACTION DOIT CONTINUER, doit s'amplifier pour que cette condamnation soit balayée en appel, car chacun doit prendre conscience que si nous, Responsables de l'UD sommes condamnés, il y a du souci à se faire dans TOUTES les entreprises.

C'est pourquoi, pour conclure, en réaffirmant au nom de toute la CGT de Haute-Savoie, ma totale solidarité à tous les Militants victimes de la vindicte patronale et gouvernementale, je dis haut et fort, qu'il nous faut poursuivre et amplifier ce combat, et faire comprendre à ce patronat qu'il ne fera pas taire la CGT.